Article pour Outre-Mers. Publication à l'issue du colloque La presse dans l'empire colonial.

Guillaume Denglos, Docteur en histoire contemporaine de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

# Une presse franco-marocaine de combat :

### la revue Maghreb et l'hebdomadaire L'Action du Peuple

(1932-1937)

Lors d'une conférence tenue à Casablanca sur le thème de *La presse arabe en 1927* devant des officiers de la direction des Affaires indigènes, le lieutenant-colonel Eugène Margot donnait son point de vue sur les effets que devaient immanquablement produire une presse arabe libre au Maroc :

« Quelques jeunes lettrés instruits dans les deux langues ont déjà manifesté, à différentes reprises, le désir de créer une revue littéraire arabe. [...] Faut-il le regretter ? Évidemment non. Rien ne presse. [...] L'on verra certainement une presse arabe libre dans ce pays. Beaucoup de jeunes évolués d'aujourd'hui sont des journalistes en herbe. [...] Ils seront sans doute prudents en commençant ; mais ils aborderont rapidement des sujets plus capiteux que la littérature, ils traitent des questions confessionnelles qui leurs sont chères, questions de nos jours si délicates et irritantes ; ils viendront à la politique et, dans ce domaine il sera probablement difficile d'éviter l'écueil du nationalisme » ¹.

Le lieutenant-colonel concluait par cette mise en garde :

« La presse, en effet, est une arme dangereuse dans les mains de gens inexpérimentés. Bienfaisante à divers titres, chez les nations civilisées, elle convient peu aux peuples qui en sont au premier stade de leur évolution, surtout aux peuples arabes et berbères si facilement impressionnables. Que sera-t-elle au Maroc quand elle fera ses premiers pas ? Ne risquera-t-elle pas d'être pernicieuse si les journalistes indigènes n'ont pas encore suffisamment subi l'influence de notre génie [...] ? L'avenir nous le dira, il nous le dira bientôt car suivant le proverbe arabe : l'avenir c'est demain » <sup>2</sup>.

Passant outre aux préjugés raciaux, on ne peut être que frappé par la crainte insistante exercée par le « spectre » d'une presse « indigène » autonome sur la résidence générale de la

<sup>2</sup>*Ibid.*, p. 53.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Eugène Margot, *La presse arabe en 1927*, Conférence/ Casablanca/ Imprimeries Réunies de la *Vigie Marocaine* et du *Petit Marocain*, 1928, p. 43.

République française au Maroc. Les inquiétudes de Margot se justifiaient-elles à ce point ? Cet « avenir », ou simplement ce « demain », allaient se réaliser... cinq ans plus tard, avec la parution en 1932 à Paris de la revue mensuelle francophone *Maghreb*, puis en 1933 par la création à Fès de l'hebdomadaire *L'Action du Peuple*<sup>3</sup>. *Maghreb* fut la première publication à attaquer de front, et avec succès, la politique des résidents généraux de la République française au Maroc Lucien Saint (1929-1933) et Henri Ponsot (1934-1936). Né un an après *Maghreb*, *L'Action du Peuple* est fondé par Mohamed Hassan Ouazzani et s'affiche plus volontiers comme une publication marocaine, même si elle reste en langue française et avec un gérant français. Complémentaires, les articles publiés dans ces deux organes ont servi de base à la rédaction du premier programme politique des nationalistes marocains, le *Plan de réformes marocaines*, et à la formation de leur premier parti politique constitué en décembre 1934 : le Comité d'action marocaine.

Ces deux aventures éditoriales constituent donc une étape majeure dans la prise de conscience par les colonisés que l'Afrique du Nord française n'était plus immuable. Elles s'inscrivent dans le processus de structuration des nationalismes maghrébins de la fin des années vingt jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et jouent un rôle clé pour rendre compte des relations étroites entre les élites musulmanes de Fès, Rabat, Tunis, et Alger, en liaison avec Genève, Madrid et Paris. Interdits à plusieurs reprises par les autorités (septembre 1932 et mai 1934 pour Maghreb, mai 1934 puis septembre 1937 pour L'Action du Peuple), ces deux publications ont accéléré le passage de témoin au Maroc d'une résistance tribale et rurale définitivement vaincue à cette date, à un mouvement politique urbain faisant progressivement le pari stratégique du rapprochement avec le sultan Sidi Mohammed Ben Youssef. Le choix du nom de Maghreb, en lieu et place du terme d'Afrique du Nord, résulte donc d'un positionnement historique et politique qui fait date dans l'histoire du nationalisme régional. De fait, Maghreb et L'Action du Peuple ont puissamment transformé le champ politique marocain au profit d'un nationalisme urbain s'appuyant en premier lieu sur la gauche française, puis en cherchant à s'allier au Palais impérial avec l'espoir de le désolidariser de la puissance protectrice.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc et la Bibliothèque La Contemporaine de Nanterre possèdent presque l'intégralité des numéros de la revue *Maghreb*. La Bibliothèque nationale de France et les Archives diplomatiques de La Courneuve possèdent également une dizaine de numéros. Les numéros de l'hebdomadaire *L'Action du Peuple* sont conservés à la BNRM et à la Fondation Mohamed Hassan Ouazzani.

# Les connections internationales du nationalisme marocain à la veille de la création de *Maghreb*

À la suite de l'instauration du protectorat français au Maroc le 30 mars 1912 par le traité de Fès, le résident général Louis Hubert Lyautey instaure un contrôle très strict de la presse en langue arabe à travers la promulgation des dahirs du 27 avril 1914 et du 20 novembre 1920. Pour créer et diffuser un journal, il faut obtenir une déclaration préalable de l'administration grâce à un arrêté viziriel révocable à tout moment, puis payer une caution de 6 000 F et avoir obligatoirement un gérant de nationalité française<sup>4</sup>. À partir du 2 août 1914, le Maroc sera soumis à la législation de l'état de siège, accentuant la difficulté pour les Marocains de créer un organe de presse<sup>5</sup>. Deux journaux en arabe vont être publiés durant les années 1920 : *Akhbar Maghribia* (Les Nouvelles marocaines) fondé à Casablanca le 5 mars 1921 par le journaliste marocain Badr ed-Dine el-Badraoui et le socialiste Eugène Carette-Bouvet, ainsi que *El Djanoub Maghribia* (Le Sud marocain) créé en 1924<sup>6</sup>. Ces titres auront une durée de vie assez courte du fait de leurs promptes interdictions par les autorités coloniales. Dans les faits, seul le journal en arabe baptisé *Es Saada* (Le Bonheur) reste autorisé. En effet, il s'agit du journal de propagande de la résidence générale dirigé par le lieutenant-colonel Eugène Margot...

Dans ce contexte, c'est principalement à Paris que s'organisent les réseaux des premiers nationalistes marocains. Plus globalement, la capitale française voit se côtoyer, s'organiser, et se politiser, dans une relative liberté, des mouvements étudiants et des travailleurs Nord-Africains<sup>7</sup>. Ce bouillonnement intellectuel va poser les bases de la création de la revue *Maghreb* puis de *L'Action du Peuple*, avec l'apport capital du groupe d'étudiants des « Jeunes Marocains », dont la petite dizaine de membres provient des plus importantes familles de la bourgeoisie de Fès et de Rabat. C'est par le biais de cette première génération de pionniers, issus de l'école des fils de notables mise en place par Lyautey, que les nationalistes vont échanger et se structurer avec les militants tunisiens et algériens de Paris au sein d'un deuxième réseau, celui de l'Association des étudiants musulmans nord-africains (l'AEMNA). Cette organisation constitua la matrice des revendications politiques et culturelles des jeunes élites nord-africaines qui tournait autour de la revalorisation de la langue arabe ou de la mise

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Jamaâ Baïda, *La presse marocaine d'expression française des origines à 1956*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat, p. 94-95.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'état de siège ne sera aboli qu'à la fin de l'année 1955, soit quelques mois avant l'indépendance.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Eugène Margot, op. cit. p. 43-44.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Michael Goebel, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, Paris, La Découverte, 2017, p. 56-60 et 184-190.

en place d'un enseignement unifié avec apprentissage du Coran... C'est enfin dans cette association qu'on retrouve, pour reprendre l'expression de Charles-Robert Ageron, tout le « gotha du nationalisme maghrébin<sup>8</sup> » et les futurs rédacteurs de la revue *Maghreb* et de *L'Action du Peuple*, à l'image des Marocains Mohamed Hassan Ouazzani, Ahmed Balafrej, Omar Abdeljalil ou des Tunisiens Habib Thameur et Salah Ben Youssef. Leur action fut relayée dans la classe politique parisienne et espagnole par les amis de Robert-Jean Longuet, et dans la sphère coloniale par l'émir druze syrien Chekib Arslan, lequel diffusait depuis Genève auprès des étudiants nord-africains l'idéologie du nationalisme arabe. D'autres personnalités comme l'Algérien Ferhat Abbas, le Marocain Abdelkader Benjelloun ou le Tunisien Tahar Lakhdar, s'exprimeront ensuite dans les colonnes de ces deux publications pour exprimer leurs réflexions, pensées, critiques, et les moyens de réformer l'Afrique du Nord française pour mieux mettre en valeur son caractère arabo-islamique, sans pour autant réclamer l'indépendance.

L'affaire dite du dahir « berbère » promulgué le 16 mai 1930 à Rabat par le résident général Lucien Saint, va alors fournir un *catalyseur* au nationalisme marocain. Cette nouvelle législation prévoyait de rendre compétente la justice pénale française dans les régions berbérophones aux dépens de la justice chérifienne rendue au nom du sultan, *emir almuminin*. Par extension, les Jeunes marocains n'hésitèrent pas à proclamer l'islam en danger, la France ayant pour objectif de séparer les arabes des berbères dans le but de les christianiser. À partir de juin 1930, les autorités coloniales se heurtèrent à une vague de contestation sans précédent dans les villes de Fès et de Rabat. C'est à la faveur de ce mouvement que les Jeunes Marocains se rapprochèrent de militants anticolonialistes français comme Daniel Guérin, Yves Farge et surtout Robert-Jean Longuet. Avocat, ce dernier mène alors contre la résidence générale un retentissant procès à Rabat où il défend Ahmed Djebli un notable hostile au dahir du 16 mai 1930, coupable d'avoir rédigé une lettre à la reine Wilhemine des Pays-Bas, dans laquelle il remet en cause la légitimité du jeune sultan Sidi Mohamed Ben Youssef :

« L'adolescent sultan français est toujours entouré d'Algériens corrompus, vicieux, décorés et stipendiés. [...] L'adolescent domestiqué par l'impérialisme français n'avait jamais été aimé ni lui, ni sa mère par le défunt sultan, père et mari, Moulay Yenssefk [sic], qui plusieurs années avant sa mort

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Charles-Robert Ageron, « L'Association des étudiants musulmans nord-africains en France durant l'entre-deux guerres. Contribution à l'étude des nationalismes maghrébins », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, t. LXXX, n° 258-259, 1983, p. 27.

avait chassé de son palais la mère et le fils, raison de plus pour laquelle le peuple musulman ne l'aime pas, et il appartient au peuple marocain seul le choix de son sultan » <sup>9</sup>.

Ayant réussi à innocenter son client, Robert-Jean Longuet obtient la démission du directeur des Affaires indigènes, le général Charles Noguès qui avait fait condamner sans jugement Ahmed Djebli à deux ans de prison.

De retour à Paris à la fin de l'année 1931, Mohamed Hassan Ouazzani, Ahmed Balafrej et Omar Abdeljalil décident de rencontrer Robert-Jean Longuet au cabinet qu'il tient avec son père Jean Longuet, député socialiste proche de Léon Blum. Ils décident de créer une revue traitant spécifiquement des problèmes de l'Afrique du Nord, soutenue par un comité de patronage d'éminents députés socialistes comme Pierre Renaudel, Gaston Bergery, Georges Monnet, ou du ministre de l'Instruction publique de la République espagnole, Fernando de Los Rios<sup>10</sup>. C'est donc grâce à la famille Longuet que les Jeunes marocains établissent des contacts avancés avec la gauche anticoloniale. Une telle alliance entre des étudiants royalistes et musulmans avec des socialistes français républicains libres penseurs, francs-maçons pour certains, ou athées peut sembler paradoxale. Tous se retrouvent cependant sur un combat commun : celui de l'opposition à une politique coloniale d'administration directe de plus en plus conservatrice dans le protectorat marocain.

## Les combats de la revue Maghreb ou la mise en échec inédite de la résidence générale

La parution du premier numéro de *Maghreb* en juillet 1932 illustre la tonalité volontairement polémique donnée par le rédacteur en chef Robert-Jean Longuet lui-même :

« Au cours de voyages en Afrique du Nord [...], j'ai pu constater [...] que cette vieille et odieuse maxime "faire suer le burnous" était appliquée intégralement. La misère du peuple marocain accablée d'impôts de toutes sortes en était la triste preuve. Je connaissais le mot de Lyautey "on ne colonise pas avec des pucelles", qui en dit long. D'autre part, le nombre des militaires et des curés au Maroc, me parut inquiétant » <sup>11</sup>.

Dans le même numéro, Mohamed Hassan Ouazzani rédige un appel au peuple français :

5

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Bibliothèque La Contemporaine de Nanterre, archives de Robert-Jean Longuet, carton n° 8. Lettre d'Ahmed Djebli à la reine Wilhemine des Pays-Bas, p. 4.

Outre ces personnalités prestigieuses, le comité de patronage de *Maghreb* était constitué du député d'Arles Anatole Sixte-Quenin, de François-Albert, d'Étienne Antonelli, de l'écrivain espagnol Jaime Argila, du député Melchior Marial et du philosophe Ortega y Gasset.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>*Maghreb*, n° 1, juillet 1932, p. 1.

« Les publications coloniales sont nombreuses à Paris. Toutes s'intéressent aux richesses naturelles des colonies, à leur exploitation méthodique. [...] Le but de *Maghreb* sera différent : il s'occupera lui de la richesse humaine des colonies [...] le plus objectivement possible, il renseignera les Français sur la situation des autochtones, certains que la liberté et la justice n'ont jamais manqué de défenseurs en France » <sup>12</sup>.

Ces deux extraits peuvent se lire comme un parfait résumé du contenu et de la tonalité générale des dix premiers numéros. Les attaques verbales contre l'administration, les militaires et les prêtres catholiques sont associées à la volonté d'informer le lectorat sur l'envers du décor colonial. Ces axes de critiques sont synthétisés par le combat pour l'abrogation du dahir du 16 mai 1930. Cette campagne de presse est à la fois culturelle avec la défense des valeurs arabo-islamiques et éminemment politique par la dénonciation du caractère coercitif du régime colonial à travers la répression policière à Fès, et la fin de la « pacification » militaire contre les tribus dissidentes de l'Atlas.

Cependant, le contenu des articles a pour originalité d'intégrer le problème marocain dans une perspective régionale et internationale du système colonial. Maghreb insiste sur les espoirs d'une nouvelle politique dans la zone marocaine tenue par l'Espagne républicaine, mais aussi sur le modèle colonial britannique réputé plus souple en Inde, ou sur les perspectives d'émancipation des mandats syriens et irakiens. Le « malaise tunisien » est particulièrement analysé entre mars et juin 1933 à l'occasion de la répression des manifestants qui refusaient l'inhumation de naturalisés Français dans le cimetière musulman de Tunis. Tahar Lakhdar, Abdel Hac, Salah Ben Youssef et Habib Thamer profitent également des pages de Maghreb pour s'en prendre à la « dictature » du nouveau résident général Marcel Peyrouton, illustrée dès les premiers mois par l'arrestation le 3 septembre 1934 d'Habib Bourguiba et de six dirigeants du parti du Néo-Destour. Si le nombre d'articles traitant directement de l'actualité politique algérienne est relativement faible comparé à la Tunisie (six articles contre 22), Maghreb permet à Ferhat Abbas de s'exprimer dans le numéro de septembre 1933, et revient longuement sur l'enquête que mena Robert-Jean Longuet sur les 27 victimes des émeutes de Constantine d'août 1934 entre juifs et musulmans. Ce traitement de l'actualité internationale par une presse peu favorable aux intérêts de la résidence générale destinée à l'attention des colonisés était évidemment une nouveauté dans le Maroc des années 1930. La modestie du tirage limité à 3 000 exemplaires pour une distribution à Paris et au Maroc, ne cache en rien le fort impact sur l'opinion musulmane, voire française et

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>*Ibid.*, p. 2.

internationale<sup>13</sup>. Les rapports de police conservés aux Archives diplomatiques de Nantes font clairement état de lectures commentées dans les médinas de Fès, Rabat, Tanger, Casablanca, et jusqu'à Tétouan en zone espagnole<sup>14</sup>. Il suffisait qu'un seul militant sachant lire le français traduisît les articles d'un numéro dans un atelier, ou avec le voisinage, pour que le message politique fût décuplé. La presse arabe, en particulier égyptienne et libanaise, n'hésita pas à traduire ou recopier les articles publiés dans *Maghreb*.

Suite à une violente campagne de la presse coloniale, les autorités résidentielles ne restent pas inactives. La résidence générale prononce l'interdiction de la revue le 9 septembre 1932. Cette censure ne fut pourtant pas de longue durée. Le député Jean Longuet menaça le président du Conseil Édouard Herriot de provoquer un débat parlementaire sur la liberté de la presse. Conscient de la fragilité de sa majorité, Herriot céda, et l'interdiction fut annulée le 1 er novembre 1932, au grand dam de la grande presse coloniale 15. Un organe de presse contestataire mettait pour la première fois en échec la résidence générale.

### La création de L'Action du Peuple : le choix stratégique de l'alliance avec le Palais

Les auteurs de *Maghreb* pouvaient continuer à critiquer les autorités coloniales en toute impunité. À partir de mai 1933, la revue introduisit l'esquisse de propositions de réformes politiques, judiciaires, fiscales et éducatives dans un numéro spécial de 70 pages, édité pour l'anniversaire du dahir du 16 mai 1930. Le 19 mai 1933, un grand meeting est organisé dans la salle du Grand Orient de France à Paris réunissant plus de 200 personnes. À la tribune, Jean Longuet, Pierre Renaudel, le syrien Mokhtar Moukhiech, les destouriens Khalladi et Ben Milad, ainsi que les Marocains Abdelkader Benjelloun et Ahmed Balafrej, se succédèrent pour dénoncer le colonialisme.

Le succès du meeting de Paris pousse Omar Ben Abdeljalil à annoncer devant 200 personnes à Salé, la création de l'hebdomadaire *L'Action du Peuple*. Publié à Fès à partir du 4 août 1933 en langue française – là encore pour éviter les tracas du Code le presse – ce journal

<sup>15</sup>*Ibid*, p. 150-154.

7

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Si l'on en croit Robert-Jean Longuet, des personnalités aussi illustres que Winston Churchill ou le Comte Ciano étaient des lecteurs de *Maghreb*.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>Archives diplomatiques de Nantes, 1 MA/16/650A. Cf. Guillaume Denglos. *La revue* Maghreb (1932-1936). *Une publication franco-marocaine engagée*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 135-138.

marque une étape importante dans la stratégie des jeunes nationalistes. S'il a pour gérant un Français converti à l'islam du nom de Georges Hertz, cet organe reste bel et bien dirigé par Mohamed Hassan Ouazzani et la quasi-totalité de ses rédacteurs sont marocains. À la suite d'un différend judiciaire entre Ouazzani et Hertz, le 18e numéro de L'Action du Peuple est saisi. Ouazzani le fait reparaître sous un nouveau nom, La Volonté du Peuple. Ayant gagné son procès, Ouazzani redonne naissance à L'Action du Peuple en février 1934<sup>16</sup>. Malgré ces désagréments, le journal joua un rôle stratégique majeur dans l'histoire du nationalisme marocain en tentant de se rapprocher du Palais impérial dès l'automne 1933 avec la proposition de créer une Fête du trône tous les 18 novembre, pour commémorer l'avènement du jeune sultan Sidi Mohammed Ben Youssef<sup>17</sup>... que les nationalistes commencent à nommer « Roi du Maroc », titre jusqu'ici guère utilisé dans le monde musulman. Il s'agit pour les nationalistes de marquer un changement de cap moderniste pour mieux se démarquer du protectorat, dont l'article premier du traité de Fès stipule que « ce régime sauvegardera la situation religieuse, le respect et le prestige traditionnel du sultan ». De fait, l'image de Sidi Mohammed Ben Youssef dans l'opinion marocaine commence à changer en profondeur. Encore perçu en 1930 comme le sultan des Français ayant signé le dahir berbère, raillé par un notable comme Ahmed Djebli pour sa supposée bâtardise, le jeune monarque opère, grâce aux nationalistes, une mue visant à faire de lui le futur père de la nation marocaine. Ce processus enclenché à partir du 18 novembre 1933 avec la Fête du trône, aboutira pleinement vingt ans plus tard avec la grande émotion populaire suite à sa déposition et son exil manu militari le 20 août 1953. À plus court terme, le succès de la Fête est confirmé par l'accueil du souverain à Fès par une foule enthousiaste en mai 1934 au cri de « Vive le Roi ». La résidence générale écourte la visite et prend prétexte d'incidents pour interdire dans le protectorat Maghreb et L'Action du Peuple.

#### L'émergence d'un programme politique nationaliste

Cette censure pousse les nationalistes à faire fructifier l'expérience et les réflexions entamées depuis juillet 1932. Un Comité d'action marocaine de dix membres 18 s'attelle à la

-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>Jamaâ Baïda, *op. cit*, p. 204-205.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>Nabil Mouline, « La fête du trône. Petite histoire d'une tradition inventée ». https://books.openedition.org/cjb/1104?lang=frLe Maroc au présent. Sur la position des autorités françaises sur la création de la fête du trône, consulter les archives du résident général Henri Ponsot : Archives diplomatiques de La Courneuve, 143 PAAP 535.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Mohamed Hassan Ouazzani, Mohamed Lyazidi, Omar Abdeljalil, Allal el-Fassi, Driss Bondriss, Ahmed

rédaction en juin 1934 d'un *Plan de réformes marocaines*. Ce document est remis au sultan, au résident général Henri Ponsot, ainsi qu'au président du Conseil Pierre Laval en décembre 1934. Le 27 décembre, Robert-Jean Longuet, résume le chemin parcouru depuis plus de deux ans dans un des derniers numéros de *Maghreb* paru en France :

« Sous le flot d'injures, nous continuons notre œuvre de documentation et notre étude de la réorganisation du Maroc. La justice, l'Instruction publique, le problème sanitaire, la question religieuse, les bases d'une collaboration franco-marocaine [...] furent passées en revue, étudiées. Un plan de travail fut ébauché, tracé. Tous les matériaux accumulés dans *Maghreb*, dans *L'Action du peuple* et d'autres encore furent soigneusement classés. Après bien des semaines de travail, de révision, de mise au point, le Plan de réformes fut présenté à quelques parlementaires, à des hommes de lettres qui voulurent bien approuver et patronner un ouvrage clair et aussi complet que possible. <sup>19</sup> »

Robert-Jean Longuet fait ici référence au comité de parrainage composé de parlementaires et d'écrivains français<sup>20</sup> qui soutiennent la publication du *Plan de réformes marocaines*. Sur le plan politique, il n'était cependant pas question d'indépendance. Les nationalistes restaient dans le cadre du traité de protectorat, mais demandaient la revalorisation de l'administration chérifienne dirigée par le sultan, ainsi que l'élection au suffrage universel masculin d'un conseil national consultatif. Sur le plan économique, le document s'inspirait largement du programme de la SFIO, avec pour objectif de nationaliser « les mines, les chemins de fer et la Banque d'émission », d'entamer une politique de grands travaux et de supprimer la vente de lots de colonisation. Ensuite, la constitution d'un régime judiciaire marocain uniforme, la formation d'une instruction primaire gratuite et obligatoire arabisée de 6 à 12 ans, et la création de « sociétés musulmanes de bienfaisance » constituaient les autres mesures majeures. La tonalité de ce *Plan* modérée et réformiste, n'empêcha pas son rejet par la résidence générale. Le général Antoine Huré, qui avait un an auparavant réduit les dernières tribus dissidentes dans l'Atlas, rédigea un long rapport où il prônait la fermeté :

« La France ne peut en aucune manière admettre ce plan. Nous avons perdu au Maroc 27 000 hommes tués ou morts de maladie. À côté de l'effort de nos soldats, il y a celui de nos colons, de nos médecins, de nos ingénieurs [...]. La paix française règne sur d'immenses régions. [...] Le *Plan de réformes* méconnait systématiquement les droits que notre pays s'y est acquis. Il est donc absolument inacceptable et l'on ne comprend pas que les agitateurs musulmans qui s'en disent les auteurs aient pu

Cherkaoui, Mohamed Diouri, Mohamed Ghazi, Aboubaker Kadiri et Mohamed Naciri.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup>*Maghreb*, n° 27-28, décembre 1934-janvier 1935, p. 1-4.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Gaston Bergery, Georges Monnet, Félicien Challaye, Andrée Viollis, Louis Roubaud, Magdeleine Paz, Henri Clerc, André Berthon, César Capminchi et Gabriel Cudenet.

trouver des hommes politiques, des philosophes, et des hommes de lettres français pour le présenter au gouvernement. <sup>21</sup> »

Du début de l'année 1935 jusqu'à l'avènement du Front populaire, les nationalistes réclamèrent l'application du Plan, tout en faisant du Comité d'action marocaine le premier parti de masse du Maroc. L'arrivée à la présidence du Conseil de Léon Blum marqua de grands espoirs rapidement décus. La nomination du général d'armée Charles Noguès comme résident général, l'ennemi personnel de Robert-Jean Longuet depuis le procès Djebli, sonna le glas des revendications nationalistes. À la suite de plusieurs manifestations réprimées en novembre 1936, la rivalité entre Allal el-Fassi et Mohamed Hassan Ouazzani pour le contrôle du Comité d'action marocaine éclate au grand jour et provoque la scission de ce dernier. Le 18 mars 1937, Noguès dissout le Comité d'action marocaine. Cependant, le résident général autorise à nouveau brièvement la parution de L'Action du Peuple. Les émeutes de Meknès du 2 septembre 1937 lui donnent l'occasion d'interdire définitivement le journal le lendemain<sup>22</sup>. Un mois plus tard, les principaux dirigeants nationalistes sont exilés « en résidence obligée » : Allal el-Fassi passera plus de neuf années au Gabon, tandis que Mohamed Hassan Ouazzani sera transféré dans le grand sud marocain. L'un et l'autre ne seront libérés qu'en 1946... L'interdiction de Maghreb et de L'Action du peuple, les conflits personnels entre leaders nationalistes, puis la dissolution du Comité d'action marocaine marquent donc l'échec d'une tentative originale de réformer le protectorat. Ce constat était également valable en Algérie avec l'échec du projet Blum-Viollette prévoyant d'accorder le droit de vote à une élite musulmane en 1937, et en Tunisie avec la brutale répression des manifestations destouriennes du 9 avril 1938. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'ordre semble à nouveau régner plus que jamais en Afrique du Nord.

#### **Conclusion**

Contrairement à leurs homologues nationalistes en Tunisie et en Algérie, la presse a précédé et a permis la création du parti politique et l'élaboration d'un programme. La censure de *Maghreb* et de *L'Action du Peuple*, couplée avec la scission/ dissolution du CAM de février-mars 1937 marquent l'échec apparent de cette aventure éditoriale. Mais il révélait en

\_

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Archives diplomatiques de Nantes, 16 MA/ 900/ 37, Général Antoine Huré, *Réflexions sur le Plan de Réformes*, p. 1-3.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Archives du Centre d'histoire de Sciences Po, fonds Charles-André Julien, JU 22, Rapport du résident général Charles Noguès au ministre des Affaires étrangères Yvon Delbos, 9 octobre 1937, p. 16.

fait un processus en marche depuis la fin des années vingt. En premier lieu, le tabou du caractère immuable de l'Afrique du Nord coloniale s'est durablement brisé dans une partie de l'opinion musulmane : dans les trois pays, un projet politique a émergé. Des militants ont acquis une expérience dans le journalisme et le combat politique. Lorsque le contexte devient plus favorable avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, les structures nationalistes ressuscitent de leurs cendres en 1943-1944 pour réclamer cette fois l'indépendance. En cela, plus de dix ans après son dernier numéro, l'héritage de Maghreb et de L'Action du Peuple peut se mesurer par les créations directes du Parti de l'Istiqlal en 1944 et du Parti démocrate de l'indépendance en 1946. L'appartenance d'Allal el-Fassi ou de Mohamed Hassan Ouazzani au Comité de libération du Maghreb arabe fondé en 1947 au Caire se situe dans la logique des combats menés au sein de l'AEMNA, de Maghreb et du Comité d'action marocaine. À une différence près : les nationalistes n'ont désormais plus besoin de l'aide de la gauche française anticoloniale totalement marginalisée dès 1936; puis sous la IV<sup>e</sup> République, par une gauche de gouvernement peu soucieuse d'accepter des revendications visant à transformer l'Afrique du Nord en un Maghreb indépendant de toute tutelle. Ce n'est qu'avec l'alliance du sultan Sidi Mohamed Ben Youssef et des nationalistes, initiée à partir de 1933 et pleinement opérationnelle à partir de 1943-1944 que le Maroc parviendra à obtenir son indépendance en 1956.